

Image not found or type unknown



Allocations familiales pour mineur titulaire d'un docu

Par **DOUIDI**, le **10/04/2009** à **19:54**

Bonjour,rnBonjour, rnBonjour, rn
je suis pere de deux enfants l'un est algerien agé de plus de 16 ans titulaire d'un document de circulation pour mineur etranger et l'autre est française agée de 4ans malgré mes divers demarges jusqu'a present j'ai pas droit aux allocations familiales comme tout le monde je suis en situation reguliere mi et ma femme est mon fils est rentré en meme temps que ses parents en france mon fils a eu son titre de circulation sans passé par l'omi et la caf me reclame ça visite medicale de l'omi ou une carte de sejour chose qu'on peut pas l'avoir avant 18 ans que dois faire dans cette situation et merci de donner suite
ans que dois faire dans cette situation et merci de donner suite